

Rapport du Conseil d'Administration

CHER CAMARADE,

Vous trouverez ci-après le rapport de votre Conseil d'administration.

En collaboration avec la Direction, nous nous sommes efforcés de solutionner au mieux les problèmes importants qui se sont présentés pendant ce semestre.

Nous avons eu à déplorer, depuis l'Assemblée générale de mai, le décès de trois camarades retraités : Bourgeois Léon, Messenger Henri, Archambaudière Louis, associés; Rogier Henri, auxiliaire en activité; Scanavino, auxiliaire prisonnier, mort en captivité, et celui de M^{me} Charvot, veuve d'associé. Nous adressons à leurs familles, en même temps que notre sympathie, l'expression de nos plus sincères condoléances.

Depuis l'armistice, nous avons eu la satisfaction de voir revenir parmi nous seize de nos camarades prisonniers; dix autres sont à ce jour devenus travailleurs libres; dix-huit camarades, partis pour la relève et devenus inaptes au travail en Allemagne, ont repris leur place à l'A.O.I.P. Il reste encore à ce jour trente-cinq camarades en captivité. Nous souhaitons que les circonstances permettent à tous nos camarades qui sont actuellement en Allemagne de pouvoir revenir bientôt parmi nous.

Les camarades Bish Marcel, sociétaire, et Denis Jules, auxiliaire, ont fait valoir leur droit à la retraite, ainsi que M^{me} Ferrari Rosa, qui est la première dame en activité demandant sa retraite. M^{mes} Bonnefoy Julia, Bourgeois Eugénie, Archambaudière Madeleine ont demandé le bénéfice de la réversibilité.

Au 15 octobre 1943, le nombre de retraités était de 157, comprenant 87 sociétaires, 27 non-sociétaires et auxiliaires et 43 veuves.

Se sont fait inscrire au tour de rôle qui leur est réservé : Gérard Claude, Monzillat Paul, Poujol Jean, Picarda René, Rondeaux Robert, anciens élèves de notre Ecole d'Apprentissage.

Le nombre de sociétaires au 15 octobre était de 379, dont 27 en vertu de l'alinéa C de l'article 9 des statuts, non compris les camarades que nous proposons à votre acceptation.

Nous avons reçu la démission des camarades Nadreau Robert, mécanicien, et Bourgeois Charles, dessinateur.

Le personnel occupé au 15 octobre dans la Coopérative, y compris les chantiers de province et les annexes, était de 721, auquel il faut ajouter 10 grands malades et 32 élèves de l'Ecole d'Apprentissage. Le personnel travaillant à domicile s'élève à 280 personnes.

Après avis de la C.O.T., nous soumettons à votre approbation l'acceptation définitive du camarade Théry Louis, tourneur, ancien apprenti, et du camarade Ségard Georges, ouvrier.

En application de l'alinéa C. de l'article 9 des statuts et d'accord avec les organismes intéressés, le Conseil soumet à votre approbation l'admission comme sociétaires des camarades Pellegrin Antoine, testeur, et Erbs Robert, étalonneur.

COMPTABILITÉ

Comptabilité générale. — Le travail de cette section s'est effectué normalement malgré la complexité des comptes à tenir.

Comptabilité industrielle. — Cette section voit toujours son travail se compliquer du fait que les renseignements dont elle a besoin lui parviennent avec trop de retard; toutefois,

une légère amélioration a été constatée, nous espérons que, lorsque les nouvelles mesures envisagées seront mises en application, nous aurons des résultats rapides et précis.

Prévision. — Le travail de cette section n'a pas diminué, bien au contraire, du fait du nombre d'états à fournir qui est toujours plus important et de la nécessité de tenir d'une façon très précise, et par commande, l'affectation de la matière première.

Main-d'œuvre. — Au travail habituel de cette section est venu s'ajouter l'établissement des nouveaux états mensuels et l'envoi de fiches individuelles pour l'embauche et la débauche; ce travail a pu se faire sans augmentation de personnel.

SERVICE COMMERCIAL

Section P.T.T. — Durant ce semestre, des livraisons d'une certaine importance ont pu être effectuées à l'Administration des P.T.T. Toutefois, la terminaison de certains chantiers est retardée à cause des difficultés d'approvisionnement et en raison de l'impossibilité qu'il y a à effectuer des envois pour certaines destinations.

Section Privé. — Le chiffre des commandes enregistrées est en augmentation sur celui de l'année dernière, bien que nous n'acceptons que les commandes émanant de clients prioritaires.

Nous nous efforçons de donner satisfaction à l'ensemble de la clientèle en répartissant au mieux le matériel fabriqué.

Section Mesures. — Dans cette section, nous constatons une augmentation sensible du chiffre d'affaires par rapport à l'année dernière.

Plusieurs gros marchés seront terminés prochainement.

Si l'approvisionnement le permet, nous allons pouvoir réduire des délais de livraison.

Section Gyro-Compas. — L'activité commerciale de cette section est assez réduite en raison des circonstances actuelles.

La commande des répéteurs, ainsi que la série de gyro-compas, sont en cours de terminaison.

SERVICE TECHNIQUE

Le départ de certains de nos ingénieurs dans différents départements du Technique nous a obligés, en collaboration avec notre ingénieur en chef, à réorganiser ces départements afin que l'activité du Service Technique de l'A.O.I.P. ne se trouve pas ralentie.

Ceci s'est trouvé réalisé en embauchant deux jeunes ingénieurs ainsi qu'un agent technique.

Une nouvelle méthode pour la communication des pièces ou plans rectifiés a été établie, les services intéressés sont prévenus des modifications apportées à notre fabrication dans les 24 heures qui suivent leur exécution au Bureau d'Etudes.

Département Commutation.

Au cours de ce semestre, nous avons procédé à l'établissement de différents projets relatifs à certaines demandes de l'Administration pour des extensions d'autocommutateurs.

Nous poursuivons actuellement le montage d'une extension et procédons à la réfection d'un autocommutateur.

La Section Rurale a terminé la mise au point de certains groupes de relais demandés par l'Administration.

En étude, un dispositif destiné à remplacer le vibreur 600 pps. pour armoires rurales.

Le Service des Multiples extensibles continue d'une façon normale la rédaction, le chiffrage et l'étude des réalisations qui nous sont demandés tant pour l'exécution des multiples neufs que des extensions.

Ce Service procède actuellement à l'établissement d'un devis important pour l'extension d'un ancien multiple.

La rénovation de notre matériel pour multiples extensibles se poursuit normalement.

Matériel réalisé : keyboard, tableau de jacks, tableau d'essais, table de surveillance, entrée de meuble. La documentation est terminée et remise à l'Administration.

Matériel en étude : tableau de comptage et de signalisation, bâti de lignes diverses.

Nous avons soumis également à l'Administration des P.T.T., qui nous a donné son accord, le nouveau support attache-cordons, réglette à bouton poussoir, réglette de jaks et signaux lumineux.

Ces prototypes ont été étudiés pour remédier au manque de matières premières.

Le Service Privé a eu à répondre à de nombreuses demandes de la part de notre clientèle, ainsi que des Autorités occupantes. Nous avons réalisé un certain nombre d'études particulières, parmi lesquelles :

Les standards BL. à 40 directions à annonceurs;

Les multiples à 4 et 6 positions;

L'autocommutateur spécial de la gare du Mans;

Des études d'adaptation pour réseaux H.F.

L'installation du dispatching de Sotteville a été mise en service au début de juillet et donne toute satisfaction au client.

La mise au point de l'auto sélectif de Paris-Chartres se poursuit.

La maquette du prototype du réseau d'alarme pour les sapeurs-pompiers est réalisée.

Notre ingénieur chargé des matières de remplacement a toujours à répondre à de nombreuses demandes de la C.O.T. pour remplacer certaines matières premières par d'autres donnant des garanties équivalentes. Il recherche également des simplifications dans nos fabrications.

Département Transmission.

La construction des courants porteurs est activement poussée malgré notre manque de matières premières et de main-d'œuvre.

Des maquettes d'essais ont été étudiées afin de permettre un contrôle plus rapide.

Des améliorations ont été apportées aux courants porteurs Marzin type EZ; la mise au point est terminée, ainsi que la documentation.

Un modèle d'équipement passif monté sur flasque de rural a été étudié et remis au Service d'Etudes des P.T.T. qui l'a accepté; nous sommes actuellement en train de réaliser sa mise en dossier.

Les essais du courant porteur à grande distance sont en voie d'achèvement.

Ce département a également mis au point un type d'amplificateur pour les nouvelles bornes des sapeurs-pompiers.

Département des Appareils de mesures.

La mise au point d'un nouveau schéma de potentiomètre pour mesure de tensions faibles est réalisée.

Nous poursuivons l'étude de nouveaux types d'appareils pivotants référencés, afin d'en augmenter la gamme en stock.

La normalisation des sensibilités et des bobinages de cadre se continue.

Les modifications demandées par suite des remplacements de matières ou améliorations techniques se poursuivent; la mise en dossier du nouveau potentiomètre de précision type étanche est réalisée.

Département Gyro-Compas.

Ce département a poursuivi l'étude et la mise à jour des dossiers conformément aux besoins de la fabrication et des essais de laboratoire.

Une première étude de maquette de liaison Brown-Siemens a été commencée.

Des essais ont été entrepris sur nos compas de série par la Marine Nationale; les résultats de ces essais ont été très satisfaisants.

Une notice complète de réglage et de mise au point des compas est en cours d'exécution.

Département Poudre de Fer.

La réalisation de différents types de poudre pour la téléphonie a été mise au point. Nous obtenons des résultats tout à fait satisfaisants.

Le montage du nouveau four est en cours dans les ateliers de notre fournisseur.

Le moulage des pots fait actuellement l'objet d'une étude.

Bureau d'études.

Durant ce semestre, le Bureau d'Etudes a réalisé de nombreuses études : plans d'équipements et d'installations demandés, par les différents départements du Technique, et cela malgré un personnel réduit.

Archives.

Les différentes branches de ce service ont eu une assez grande activité, durant ce semestre, pour acheminer sans retard les nomenclatures, états de matières, revision des prix de revient, demandés par les différents services de l'A.O.I.P.

Le tirage des bleus a satisfait toutes les demandes du Technique ou de l'atelier.

Achats.

Ce service rencontre toujours de grandes difficultés pour subvenir à nos approvisionnements. De nombreuses démarches doivent être faites par ce Service en raison de la rareté de la matière première; nos fournisseurs ayant des moyens de plus en plus réduits, les délais de livraison s'en trouvent augmentés.

ORGANISATION DU TRAVAIL

Tout en faisant exécuter les commandes urgentes et prioritaires, la C.O.T. s'efforce de faire terminer les marchés anciens et de satisfaire, dans la mesure du possible, les grandes Administrations pour lesquelles nous avons des travaux importants à exécuter; la réalisation des programmes qui lui sont demandés est toutefois rendue de plus en plus difficile par la pénurie toujours croissante des matières premières de toutes sortes; elle s'efforce d'y remédier chaque fois que cela est possible par l'utilisation de produits de remplacement, mais ces produits eux-mêmes font défaut après un certain temps d'utilisation.

La fabrication des standards de toutes capacités, ainsi que les courants porteurs, se poursuit aussi rapidement que possible.

A deux reprises différentes, la C.O.T. a eu à examiner la possibilité de fabriquer en grande série des travaux qui nous étaient demandés par les Autorités d'occupation; nous avons dû refuser, le nombre de machines nécessaires pour chacune de ces affaires étant de beaucoup supérieur à celui que nous pouvions réserver à ce travail. Une troisième affaire plus en rapport avec nos moyens est en pourparlers.

L'examen par la C.O.T. des bons de main-d'œuvre a eu pour conséquence une observation plus rigoureuse des temps prévus.

La C.O.T. a donné au B.P.T. tous les renseignements dont il avait besoin en vue de faciliter son travail; de plus, elle lui a fourni les moyens nécessaires à la mise en application des premières mesures.

L'entretien du matériel est rendu plus difficile en raison de l'utilisation de produits de qualité inférieure, ce qui a nécessité la révision de plusieurs machines; ce travail a pu être effectué pendant la période des vacances.

Pour satisfaire des besoins nouveaux, certains aménagements indispensables ont dû être entrepris.

Le Service du roulage voit son travail toujours aussi compliqué du fait qu'en plus des livraisons aux clients, il faut effectuer les enlèvements chez les fournisseurs, approvisionner la cantine et la coopérative avec des moyens de plus en plus réduits.

GÉNÉRALITÉS

Un de nos auxiliaires, Antoine Georges, père d'un camarade associé, a été grièvement blessé lors du bombardement du 4 septembre dernier sur Paris. Il est à craindre que sa vue reste fortement diminuée. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos vœux de prompt rétablissement.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos vœux de prompt rétablissement.

Nous continuons d'échanger des correspondances avec nos camarades partis en Allemagne au titre de la relève.

Nous avons insisté auprès d'eux pour qu'ils nous écrivent chaque fois qu'il y a un bombardement dans la région où ils se trouvent, à seule fin de pouvoir renseigner les familles et les camarades.

Nous avons subi de nouveaux prélèvements de personnel pour aller travailler dans des usines de la région parisienne; nous espérons que, dans un court délai, ils seront de retour parmi nous.

La main-d'œuvre qualifiée faisant défaut actuellement, nous avons proposé, d'accord avec la C.O.T., aux jeunes gens sortant de notre Ecole, de rester provisoirement à l'A.O.I.P. Ceux-ci ont accepté; cette mesure est, bien entendu, exceptionnelle et due aux événements.

Malgré nos démarches et l'appui de nos clients les plus importants, nous n'avons pu éviter la réquisition provisoire de notre camion de 2 tonnes. Cette mesure aggrave les difficultés du Service du Roulage.

L'ingénieur chef du Laboratoire ayant manifesté le désir de nous quitter, nous en avons profité pour procéder à la réorganisation de l'ensemble du Service Technique de la Téléphonie.

En conséquence, notre ingénieur en chef, M. Foret, aura sous sa responsabilité les deux départements de la téléphonie (commutation et transmission).

M. Thiéry a été nommé chef de service du département « Transmission » au laboratoire.

Les études sur la poudre de fer devant être poursuivie d'une façon plus active en vue d'obtenir plus rapidement les résultats escomptés, nous avons, avant les vacances, décidé de créer un service technique de la poudre de fer qui a été confiée à notre ingénieur, M. Lacoste, qui s'en occupait déjà sous la responsabilité du chef de laboratoire.

Les pourparlers concernant la poudre de fer dont nous vous avons mis au courant lors de la dernière Assemblée générale, n'ont pas eu de suite.

Le Professeur de troisième année de notre Ecole Professionnelle ayant donné sa démission de l'A.O.I.P., nous en avons profité pour réorganiser l'Ecole en séparant la première et la deuxième année.

Pour la première, nous avons fait appel comme instructeur au camarade Nedelle, inscrit au tour de rôle, qui tenait un emploi similaire au Centre de Formation Professionnelle de Malakoff. Pour la deuxième année, le rôle d'instructeur a été confié au camarade Geniole, notre camarade Peltier étant chargé de la troisième année.

Cette nouvelle organisation semble donner satisfaction.

Dans le but de protéger notre documentation en cas de sinistre (bombardement, incendie), nous avons fait procéder à son doublage par le procédé « Microfilm ». Les films ainsi tirés sont placés en sûreté dans le coffre-fort d'une banque.

L'état d'avancement des études entreprises par le B.P.T. a permis d'entrer dans la voie des réalisations.

C'est ainsi qu'a été entrepris un nouvel aménagement des magasins qui doit permettre d'absorber tout le matériel jusqu'alors entreposé dans les équipes.

La suppression des magasins d'équipe qui a été également commencée et les premiers résultats obtenus nous font apparaître la récupération possible de surfaces importantes.

Enfin une commande a été lancée en utilisant les nouveaux imprimés établis afin de vérifier leur composition avant de les rendre définitifs. A cette occasion, une réunion des chefs d'équipe et chefs de service a été organisée afin de leur donner toutes explications utiles.

Le principe de réorganisation de nos méthodes de travail, sur lequel nous pensons être tous d'accord, représente, il est certain, un travail très important qui pose constamment des problèmes qui doivent être résolus les uns après les autres, ou quelquefois simultanément, pour constituer finalement un tout homogène, condition primordiale pour arriver à un résultat concret.

Nous comptons sur la bonne volonté et la collaboration de tous pour mettre au point, au cours de la mise en application du programme, les questions qui auraient pu échapper à l'étude préalable. Il faut partir du principe que tous les obstacles qui pourront se présenter doivent être surmontés et qu'il n'existe pas de problèmes qui ne puissent être résolus dans le cadre de la coopération.

Notre Président nous a représentés dans tous les organismes coopératifs.

Des conversations sont en cours avec le Crédit Coopératif en vue de la transformation des prêts à court terme en un seul prêt à long terme (dix ans); nous espérons qu'elles aboutiront prochainement dans un sens favorable.

L'A.O.I.P. étant civilement responsable de l'observation stricte des arrêtés pris par les

Autorités d'occupation en matière de défense passive, nous avons fait installer une série de signaux sonores dans l'usine; nous espérons obtenir de cette façon et avec votre compréhension une évacuation plus rapide des ateliers en cas d'alerte.

Le manque de place ne nous a pas permis jusqu'à présent de nous mettre en règle avec la loi et d'avoir une infirmière assistante sociale en permanence et un médecin au moins trois demi-journées par semaine. Nous espérons que la place qui sera récupérée par l'utilisation plus rationnelle de nos bâtiments, nous permettra d'installer une infirmerie qui soit en rapport avec l'importance de notre Coopérative.

D'après les renseignements qui nous ont été fournis, on peut annoncer qu'une répartition de produits de la ferme pourra être faite prochainement à tous les adhérents.

La Coopérative fait l'impossible pour faciliter le ravitaillement du personnel, mais cela n'est pas toujours facile.

Le nombre de camarades prenant leur repas à la cantine est en légère augmentation.

Lors d'une visite effectuée au Groupe des Jardins ouvriers de l'A.O.I.P. dans le courant du mois de juillet, nous avons pu constater les résultats obtenus et la bonne camaraderie qui existe entre tous les camarades.

La loi du 25 juin 1943 qui ordonnait une augmentation des salaires, avec effet rétroactif du 1^{er} juin, selon des bases bien définies pour déterminer les différentes catégories prévues, et une hiérarchie des salaires dans la profession, a été appliquée aussi rapidement que possible et de notre mieux, compte tenu des primes accordées en avril, pour que, dans chaque catégorie, les avantages acquis soient maintenus.

Voici brièvement résumée la marche de notre Association. Nous avons réussi jusqu'à présent à surmonter les grosses difficultés créées par la conjoncture actuelle, d'autres viendront sans doute que nous comptons bien, épaulés par tous, vaincre également. La bonne volonté étant la force du mouvement coopératif, doit être aussi la meilleure garantie de la solidité de notre Association qui doit survivre, malgré tout, aux événements malheureux de l'heure présente.

LE CONSEIL.

Nous vous informons qu'un repas sera servi dans notre réfectoire, au prix de 25 francs, à ceux qui se feront inscrire avant le 22 novembre inclus.

Les sociétaires travaillant à l'atelier devront remettre leur inscription, avec les tickets, à leur chef d'équipe.

Les retraités pourront envoyer leurs tickets et se faire inscrire par correspondance ou en s'adressant au Secrétariat avant le 22 novembre 1943.

TICKETS A FOURNIR

Fromage	20 grammes
Matières grasses.....	5 —

Chacun devra apporter son pain.

P.-S. — Les camarades inscrits devront retirer leur ticket d'accès au réfectoire en émergeant sur les feuilles de contrôle.

PROPOSITION

A la suite de la radiation prononcée à l'égard de l'ancien Directeur de l'A.O.I.P., Victor Delagarde, j'estime que cette mesure n'est plus en rapport avec l'importance du préjudice causé à l'Association.

En conséquence, je propose à l'Assemblée l'exclusion de Victor Delagarde avec toutes les suites que comporte cette sanction.

REYNAUD GABRIEL.

Le Conseil se tiendra à la disposition de l'Assemblée pour lui fournir tous renseignements utiles.